

The African workshop was one of three regional consultative workshops carried out as a follow-up to the 2009 inception workshop of the FAO Extra-Budgetary Programme on Fisheries and Aquaculture for Poverty Alleviation and Food Security. The workshops built on the outcomes of the Global Conference on Small-Scale Fisheries held in Bangkok from 13 to 17 October 2008 and referred to the recommendations made by the Twenty-sixth Session of the FAO Committee on Fisheries (COFI) in March 2009 with regard to the potential development of an international instrument and programme for small-scale fisheries. The purpose of the workshops was to provide guidance on the scope and contents of such an international small-scale fisheries instrument and on the possible priorities and implementation modalities for a global assistance programme.

L'atelier africain était un des trois ateliers consultatifs régionaux faisant suite à l'atelier initial du programme extrabudgétaire sur les pêches et l'aquaculture de la FAO pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, en 2009. Les ateliers se sont inspirés des résultats de la Quatrième conférence globale sur les pêches artisanales, qui s'est tenue à Bangkok, Thaïlande, du 13 au 17 octobre 2008 et ont fait référence aux recommandations émises par la vingt-sixième session du Comité des pêches de la FAO (COFI) en mars 2009 quant au possible développement d'un instrument et programme international pour les pêches artisanales. Le but des ateliers était de fournir des conseils sur la portée et la nature d'un tel instrument international pour le développement durable des pêches artisanales, et sur les éventuelles priorités et modalités de mise en œuvre d'un programme d'assistance global.

ISBN 978-92-5-006787-2 ISSN 2070-6987



9 789250 067872

I2083Bi/1/03.11

MB035-O

Report of the

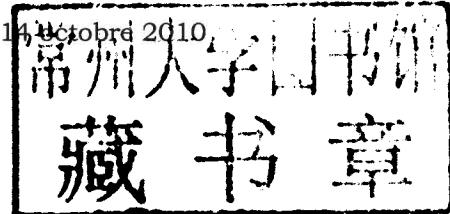
AFRICA REGIONAL CONSULTATIVE MEETING ON
SECURING SUSTAINABLE SMALL-SCALE FISHERIES: BRINGING TOGETHER RESPONSIBLE
FISHERIES AND SOCIAL DEVELOPMENT

Maputo, Mozambique, 12–14 October 2010

Rapport de

L'ATELIER CONSULTATIF RÉGIONAL AFRICAIN SUR LES
PÊCHES ARTISANALES POUR UNE PÊCHE ARTISANALE DURABLE: ASSOCIER LA PÊCHE
RESPONSABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Maputo, Mozambique, 12–14 octobre 2010



The designations employed and the presentation of material in this information product do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) concerning the legal or development status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The mention of specific companies or products of manufacturers, whether or not these have been patented, does not imply that these have been endorsed or recommended by FAO in preference to others of a similar nature that are not mentioned.

The views expressed in this information product are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views of FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de La FAO.

ISBN 978-92-5-006787-2

All rights reserved. FAO encourages the reproduction and dissemination of material in this information product. Non-commercial uses will be authorized free of charge, upon request. Reproduction for resale or other commercial purposes, including educational purposes, may incur fees. Applications for permission to reproduce or disseminate FAO copyright materials, and all queries concerning rights and licences, should be addressed by e-mail to

copyright@fao.org

or to the

Chief, Publishing Policy and Support Branch

Office of Knowledge Exchange, Research and Extension

FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse

copyright@fao.org

ou au

Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications

Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation

FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

Copies of FAO publications can be requested from:
Sales and Marketing Group
Office of Knowledge Exchange, Research and Extension
Food and Agriculture Organization
of the United Nations
E-mail: publications-sales@fao.org
Fax: +39 06 57053360
Web site: www.fao.org/icatalog/inter-e.htm

Les commandes de publications de la FAO peuvent être adressées au:
Groupe des ventes et de la commercialisation
Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Courriel: publications-sales@fao.org
Télécopie: +39 06 57053360
Site Web: www.fao.org/icatalog/inter-e.htm

PREPARATION OF THIS DOCUMENT

This is the final report of the Africa Regional Consultative Meeting on Securing Sustainable Small-scale Fisheries: Bringing together Responsible Fisheries and Social Development, which was convened by FAO in cooperation with the Mozambique Institute for Small-Scale Fisheries Development (IDPPE) in Maputo, Mozambique, 12–14 October 2010. It includes the summary report of the Regional Strategic Meeting on Reducing Vulnerability of Fishing and Fish Farming Communities to Disasters and Climate Change Impacts, Maputo, Mozambique, 11 October 2010.

PRÉPARATION DU PRÉSENT DOCUMENT

Ce document est le rapport final de l'atelier consultatif régional africain sur les pêches artisanales pour une pêche artisanale durable: associer la pêche responsable au développement social, organisé par la FAO en coopération avec l'IDPPE (Instituto nacional de desenvolvimento de pesca de pequena escala), Institut mozambicain pour le développement des pêches artisanales à Maputo, Mozambique du 12 au 14 octobre 2010. Ce document comprend le rapport sommaire de la réunion stratégique sur le thème de la gestion du risque de catastrophe, Maputo, 11 Octobre 2010.

FAO.

Report of the Africa Regional Consultative Meeting on Securing Sustainable Small-scale Fisheries: Bringing together Responsible Fisheries and Social Development, Maputo, Mozambique, 12–14 October 2010.

Rapport de l'atelier consultatif régional africain sur les pêches artisanales pour une pêche artisanale durable: associer la pêche responsable au développement social, Maputo, Mozambique, 12-14 octobre 2010.

FAO Fisheries and Aquaculture Report/FAO, Rapport sur les pêches et l'aquaculture. No. 963. Rome, FAO. 2011. 68p.

ABSTRACT

The African workshop was one of three regional consultative workshops carried out as a follow-up to the 2009 inception workshop of the FAO Extrabudgetary Programme on Fisheries and Aquaculture for Poverty Alleviation and Food Security. The workshops built on the outcomes of the Global Conference on Small-Scale Fisheries held in Bangkok from 13 to 17 October 2008 and referred to the recommendations made by the Twenty-sixth Session of the FAO Committee on Fisheries (COFI) in March 2009 with regard to the potential development of an international instrument and programme for small-scale fisheries. The purpose of the workshops was to provide guidance on the scope and contents of such an international small-scale fisheries instrument and on the possible priorities and implementation modalities for a global assistance programme. The workshop was organized around plenary presentations on key subjects and working group discussions.

The workshop agreed that an international instrument on small-scale fisheries and a related programme would be important tools for securing sustainable small-scale fisheries. It recommended that a small-scale fisheries international instrument and assistance programme should be informed by human rights principles and existing instruments relevant to good governance and sustainable development, comprise the ecosystem approach to fisheries (EAF) as a guiding principle for resource management and development and incorporate disaster risk management (DRM) and climate change adaptation (CCA) as an integral part considering that DRM is a continuum process, before, during and after a disaster.

The workshop recognized the value and worldwide acceptance of the Code of Conduct for Responsible Fisheries and strongly felt that a small-scale fisheries instrument should be closely aligned to the Code. The instrument should build on what already exists and use a similar language to the Code. In developing the instrument, reference should be made not only to States but also to other stakeholders, recognizing the shared responsibility with regard to resource sustainability and livelihood security. Local, national and regional ownership should be ensured. Implementation aspects should be considered already at the design stage, including the need for technical guidance and supportive mechanisms. Results monitoring should be based on well-defined impact indicators and be an integral part of the implementation modalities.

RÉSUMÉ

L'atelier africain était un des trois ateliers consultatifs régionaux faisant suite à l'atelier initial du programme extrabudgétaire sur les pêches et l'aquaculture de la FAO pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, en 2009. Les ateliers se sont inspirés des résultats de la Quatrième conférence globale sur les pêches artisanales, qui s'est tenue à Bangkok, Thaïlande, du 13 au 17 octobre 2008 et ont fait référence aux recommandations émises par la vingt-sixième session du Comité des pêches de la FAO (COFI) en mars 2009 quant au possible développement d'un instrument et programme international pour les pêches artisanales. Le but des ateliers était de fournir des conseils sur la portée et la nature d'un tel instrument international pour le développement durable des pêches artisanales, et sur les éventuelles priorités et modalités de mise en œuvre d'un programme d'assistance global. L'atelier a gravité autour des présentations plénieress portant sur les principaux thèmes et les discussions des groupes de travail.

L'atelier est convenu qu'un instrument international sur les pêches artisanales et un programme apparenté seraient des outils importants pour assurer leur durabilité. Il a recommandé que l'instrument et le programme d'assistance international guidés par les principes des droits de l'homme et les instruments existants appropriés pour assurer la bonne gouvernance et le développement durable, comprennent notamment l'application d'une approche écosystémique des pêches (AEP) comme un principe directeur pour la gestion et le développement des ressources, et la prise en compte de la gestion des risques de catastrophe (DRM) en vue de réduire la vulnérabilité des communautés aux désastres naturels et de faciliter leur adaptation aux changements climatiques (ACC) comme une partie intégrante vu que la DRM est un processus évolutif, avant, pendant et après un désastre.

L'atelier a reconnu la valeur et l'acceptation mondiale du Code de Conduite pour une pêche responsable et s'est prononcé en faveur d'un instrument pour les pêches artisanales étroitement lié au Code. L'instrument devrait s'inspirer de ce qui existe déjà et utiliser un langage similaire à celui du Code. Lors de l'élaboration de l'instrument, référence devrait être faite non seulement aux États mais aussi à d'autres parties prenantes, reconnaissant la responsabilité partagée en matière de viabilité de la ressource et de maintien des moyens d'existence. La notion de propriété locale, nationale et régionale devrait être assurée. Les aspects de la mise en œuvre devraient déjà être considérés à l'étape de la conception, notamment le besoin de conseils techniques et de mécanismes d'appui. Le suivi des résultats devrait être effectué au moyen d'indicateurs d'impact précis et être partie intégrante des modalités de mise en œuvre.

ABBREVIATIONS

AU	African Union
AfDB	African Development Bank
CCA	climate change adaptation
CEDAW	Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women
COFI	Committee on Fisheries (FAO)
COREP	Regional Fisheries Committee for the Gulf of Guinea
CRED	Centre for Research on the Epidemiology of Disasters
CSO	civil society organisation
DFID	Department for International Development (United Kingdom)
DRM	disaster risk management
EAF	ecosystem approach to fisheries
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FCWC	Fisheries Committee for the West Central Gulf of Guinea
HE	His/Her Excellency
HIV-AIDS	Human Immunodeficiency Virus - Acquired Immune Deficiency Syndrome
HQ	headquarters
IBAR	Interafrican Bureau for Animal Resources (AU)
ICESCR	International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights
ICRM	Integrated Cooperation Regional Mechanism (AU)
ICSF	International Collective in Support of Fishworkers
IDDPE	Instituto Nacional de Desenvolvimento de Pesca de Pequena Escala (Mozambique)
ILO	International Labour Organization
INGC	National Institute for Disaster Management (Mozambique)
IOC	Indian Ocean Commission
IPOA	international plan of action
MCS	monitoring, control and surveillance
MDG	Millennium Development Goal
MPA	marine protected area
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
NGO	non-governmental organization
PRSP	poverty reduction strategy papers
REC	regional economic community
RFB	Regional Fishery Body
SADC	Southern African Development Community
SEAFDEC	Southeast Asia Fisheries Development Center
SFLP	Sustainable Fisheries Livelihoods Programme
SWIOFC	Southwest Indian Ocean Fisheries Commission
WASH	water, sanitation, hygiene
UDHR	Universal Declaration of Human Rights
UN	United Nations
UNEP	United Nations Environment Programme
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNISDR	United Nations International Strategy for Disaster Reduction

ACRONYMES

ACC	Adaptation aux changements climatiques
AEP	Approche écosystémique des pêches
AfDB	African Development Bank
BAD	Banque africaine de développement
BIRA	Bureau interafricain pour les ressources animales (UA)
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CER	Communautés économiques régionales
COFI	Comité des pêches (FAO)
COI	Commission de l'océan Indien
COPACE	Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée
COREP	Comité régional des pêches du golfe de Guinée
CPSOOI	Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien
CRED	Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres
DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
DRM	Gestion des risques de catastrophe
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ICESCR	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
ICRM	Mécanisme de coopération régionale intégrée (UA)
ICSF	Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche
IDDPE	Instituto nacional de desenvolvimento de pesca de pequena escala (Mozambique)
INGC	Institut national pour la gestion des catastrophes (Mozambique)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ORP	Organe régional des pêches
OSC	Organisation de la société civile
PAI	Plan d'action international
PMEDP	Programme pour les moyens d'existence durables dans la pêche
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCS	Suivi, contrôle et surveillance
SE	Son Excellence
SEAFDEC	Centre de développement des pêches de l'Asie du sud-est
SIPC (UN)	Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles (des Nations Unies)
SS	Siège social
UA	Union africaine
UDHR	Déclaration universelle de droits de l'homme
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
WASH	Eau, assainissement, procédures sanitaires/hygiène
WFF	Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche
WFFP	Forum mondial des populations de pêcheurs
ZMP	Zone marine protégée

EXECUTIVE SUMMARY

The African Regional Workshop on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries: Bringing Together Responsible Fishing and Social Development was held in Maputo, Mozambique, on 12–14 October 2010. It was organized by FAO in collaboration with the Mozambique Institute for Small-scale Fisheries (IDPPE - Instituto Nacional de Desenvolvimento de Pesca de Pequena Escala). The workshop was attended by 60 participants representing 16 African governments and 13 national, regional and international organisations and agencies, including civil society organizations (CSOs) and non-governmental organizations (NGOs). Financial support for the workshop was provided by the Swedish and Norwegian governments, which were also represented at the meeting.

The African workshop was one of three regional consultative workshops carried out as a follow-up to the 2009 inception workshop of the FAO Extrabudgetary Programme on Fisheries and Aquaculture for Poverty Alleviation and Food Security. The workshops built on the outcomes of the Global Conference on Small-Scale Fisheries held in Bangkok in October 2008 and referred to the recommendations made by the Twenty-sixth Session of the FAO Committee on Fisheries (COFI) in March 2009 with regard to the potential development of an international instrument and programme for small-scale fisheries. The purpose of the workshops was to provide guidance on the scope and contents of such an international small-scale fisheries instrument and on the possible priorities and implementation modalities for a global assistance programme. It was organized around plenary presentations on key subjects and working group discussions.

The workshop agreed that an international instrument on small-scale fisheries and a related programme would be important tools for securing sustainable small-scale fisheries. In this context, the workshop recognized that:

- the importance of inland and marine small-scale fisheries as a provider of livelihoods, food, employment and income is not yet sufficiently recognized;
- poverty, remote locations, proximity to waterbodies, low educational levels, marginalization and limited access to social services, as well as to financial and physical resources, contribute to the vulnerability of small-scale fisheries communities, including to natural disasters and climate change; and
- there is a need to promote small-scale fisheries and secure their access to the resources necessary for sustainable livelihoods.

The workshop recommended that a small-scale fisheries international instrument and assistance programme should:

- be informed by human rights principles and existing instruments relevant to good governance and sustainable development;
- include the ecosystem approach to fisheries (EAF) as a guiding principle for resource management and development; and
- incorporate disaster risk management (DRM) and climate change adaptation (CCA) as an integral part considering that DRM is a continuum process, before, during and after a disaster.

Three concurrent working groups discussed these three topics – governance, EAF and DRM and CCA – and arrived at a number of conclusions and recommendations for the principles that the instrument and assistance programme should refer to.

- **Governance:**
 - adoption of good practices such as transparency, co-management, participation and local ownership;
 - awareness raising, empowerment and cohesion;
 - respect of cultures and traditions;
 - integration of gender concerns and perspectives; and
 - capacity building at all levels.
- **EAF:**
 - equal consideration of environmental, resource and community rights and sustainability;
 - participation of all stakeholder, including at local, national and regional levels, and promotion of cross-sectoral linkages; and

- use of a wider range of information, including bio-ecological, social and economic data, from both scientific and local and traditional sources.
- **DRM and CCA:**
 - recognition of the link between DRM and CCA in small-scale fisheries;
 - consideration of the right of small-scale fisheries communities to food, water, sanitation, hygiene (WASH) and education in line with the Humanitarian Charter and Millennium Development Goals (MDGs); and
 - empowerment of small-scale fisheries communities and local governments to make informed decisions on and participate in DRM and CCA.

Regarding the scope and elements that should be covered by the instrument and assistance programme, the workshop recommended that:

- All parts of the fishery system, i.e. up and downstream activities and actors in addition to fishing operations and fishers, should be addressed. Good practices should hence be promoted with regard to:
 - availability and access to inputs;
 - fishing operations and access to resources;
 - post-harvest activities, processing, distribution and access to markets.
- A holistic and integrated approach to resource management and social development should be adopted, i.e. incorporating:
 - cross-sectoral issues and coordination, including potential conflicts between resource users;
 - cross-cutting issues, such as gender (role of women) and migration (integration of migrants); and
 - community development (health, education, microfinance, etc.).
- Policy coherence, including the integration of DRM and CCA in fisheries policies and strategies and vice versa, should be advocated.
- The availability, flow and exchange of information should be improved through the establishment of:
 - transboundary information sharing protocols and systems;
 - platforms and networks at the community and national levels;
 - horizontal and vertical two-way information flows (among communities or countries; between communities and national and regional structures).
- Specific areas that should be addressed include:
 - safety at sea;
 - alternative income-generating activities;
 - monitoring, control and surveillance (MCS);
 - post-harvest value-added and access to markets;
 - technology development for responsible fishing and post-harvest practices; and
 - management of transboundary resources.

The workshop considered the following different types of a possible international instrument on small-scale fisheries:

- international guidelines;
- framework for action; and
- annex to the FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries (the Code).

The workshop recognized the value and worldwide acceptance of the Code and strongly felt that a small-scale fisheries instrument should be closely aligned to the Code. The instrument should build on what already exists and use a similar language to the Code.

Furthermore, the workshop recommended consideration of the following for the process of developing an eventual instrument and assistance programme:

- Reference should be made not only to “States” but also to other stakeholders, recognizing the shared responsibility with regard to resource sustainability and livelihood security.

- Local, national and regional ownership should be ensured and involvement of relevant organisations warranted.
- Implementation aspects should be considered already at the design stage, including the need for technical guidance and supportive mechanisms.
- Results monitoring based on well-defined impact indicators should be an integral part of the implementation modalities.
- The need to take a long-term perspective, which requires political commitment and sustainable resourcing, should be recognized.

The challenges to advance the poverty alleviation and food security agendas are considerable. Concerted efforts and partnerships are needed at different levels and scales (e.g. between donors and partner countries governments and communities and among stakeholders). It is also vital to build up national and local ownership in accordance with the Paris Declaration and the workshop constituted one step in a process towards an integrated approach to small-scale fisheries governance and development.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'atelier consultatif régional africain sur les pêches artisanales pour une pêche artisanale durable: associer la pêche responsable au développement social, s'est tenu à Maputo, Mozambique du 12 au 14 octobre 2010. Il a été organisé par la FAO en collaboration avec l'Institut mozambicain pour le développement des pêches artisanales (IDPPE – Instituto nacional de desenvolvimento de pesca de pequena escala). Des représentants de 16 gouvernements africains et de 13 organisations et agences nationales, régionales et internationales, y compris des organisations de la société civile (OSC) et des organisations non-gouvernementales (ONG) ont participé à cet atelier. Le soutien financier pour l'atelier a été assuré par les gouvernements suédois et norvégiens qui étaient également représentés à la réunion.

L'atelier africain était un des trois ateliers consultatifs régionaux faisant suite à l'atelier initial du programme extrabudgétaire sur les pêches et l'aquaculture de la FAO pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, en 2009. Les ateliers se sont inspirés des résultats de la Quatrième conférence globale sur les pêches artisanales, qui s'est tenue à Bangkok, Thaïlande, du 13 au 17 octobre 2008 et ont fait référence aux recommandations émises par la Vingt-sixième session du Comité des pêches de la FAO (COFI) en mars 2009 quant au possible développement d'un instrument et programme international pour les pêches artisanales. Le but des ateliers était de fournir des conseils sur la portée et la nature d'un tel instrument international pour le développement durable des pêches artisanales, et sur les éventuelles priorités et modalités de mise en œuvre d'un programme d'assistance global. Il a gravité autour des présentations plénières portant sur les principaux thèmes et les discussions des groupes de travail.

L'atelier est convenu qu'un instrument international sur les pêches artisanales et un programme apparenté seraient des outils importants pour assurer la durabilité des pêches artisanales. Dans ce contexte, il a reconnu que:

- l'importance des pêches artisanales continentales et marines comme une source de moyens d'existence, de nourriture, d'emplois et de revenus n'est cependant pas suffisamment reconnue;
- la pauvreté, l'éloignement, la proximité des masses d'eau continentales, les faibles niveaux d'instruction, la marginalisation et l'accès limité aux services sociaux, de même qu'aux ressources financières et physiques, contribuent à la vulnérabilité des communautés de pêche artisanales, notamment aux désastres naturels et aux changements climatiques; et
- il faut encourager les pêches artisanales et assurer leur accès aux ressources fondamentales pour des moyens d'existence durables.

L'atelier a recommandé qu'un instrument international et le programme d'assistance pour les pêches artisanales devraient:

- être documentés sur les principes des droits de l'homme et les instruments appropriés existants pour une bonne gouvernance et un développement durable;
- inclure l'approche écosystémique des pêches (AEP) comme un principe directeur pour la gestion et le développement des ressources; et
- incorporer la gestion des risques de catastrophe (DRM) et l'adaptation aux changements climatiques (ACC) comme une partie intégrante vu que la DRM est un processus évolutif, avant, pendant et après une catastrophe.

Trois groupes de travail concomitants se sont entretenus sur les trois sujets suivants – gouvernance, AEP, DRM et ACC – et sont arrivés à plusieurs conclusions et recommandations au sujet des principes auxquels l'instrument et le programme d'assistance devraient se conformer.

- **Gouvernance:**
 - adoption de bonnes pratiques telles que transparence, cogestion, participation et propriété locale;
 - renforcement de l'effort de sensibilisation, de l'autonomisation et de la cohérence;
 - respect des cultures et traditions;
 - intégration des questions et perspectives de la parité des sexes;
 - renforcement des capacités à tous les niveaux.

- **AEP:**
 - considération similaire pour l'environnement, les ressources et les droits communautaires et leur viabilité;
 - participation de toutes les parties prenantes, que ce soit aux niveaux local, national et régional et promotion des liaisons intersectorielles; et
 - utilisation d'une plus grande gamme d'informations, notamment les données bioécologiques, sociales et économiques, provenant de sources scientifiques et locales et traditionnelles.

- **DRM et ACC:**
 - reconnaissance du lien entre DRM et ACC dans le secteur des pêches artisanales;
 - considération du droit des communautés de pêche artisanales à la nourriture, à l'eau, à l'assainissement et au système sanitaire (WASH) ainsi qu'à l'éducation en ligne avec la charte humanitaire et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD); et
 - habilitation des communautés de pêche artisanales et des gouvernements locaux à prendre des décisions en toute connaissance de cause sur et à participer à la DRM et à l'ACC.

Concernant les domaines et les éléments qui devraient être couverts par l'instrument et le programme d'assistance, l'atelier a recommandé que:

- Toutes les parties engagées dans le système halieutique, c'est-à-dire les activités en amont et en aval et les partenaires en plus des opérations de pêche et des pêcheurs, soient identifiées. Les bonnes pratiques devraient être encouragées en ce qui concerne:
 - la disponibilité et l'accès aux intrants;
 - les opérations de pêche et l'accès aux ressources;
 - les activités après capture; la transformation, la distribution et l'accès aux marchés.
- Une approche holistique et intégrée de gestion de la ressource et de développement social devrait être adoptée, c'est-à-dire incorporer:
 - les questions intersectorielles et la coordination, notamment les éventuels conflits entre utilisateurs de la ressource;
 - les questions interdisciplinaires, telles que parité des sexes (rôle des femmes) et de migration (intégration des saisonniers);
 - le développement communautaire (santé, éducation, micro-finance, etc.).
- Une politique cohérente, comprenant l'intégration de la DRM et de l'ACC dans les politiques et les stratégies des pêches et vice versa, devrait être préconisée;
- La disponibilité, la circulation et l'échange d'informations devraient être améliorés par l'établissement:
 - d'informations transfrontalières qui partagent des protocoles et des systèmes;
 - de plate-formes et réseaux aux niveaux communautaires et nationaux; et
 - d'un flux d'informations bilatérales, horizontales et verticales (parmi les communautés ou pays; entre les communautés et les structures nationales et régionales).
- Les domaines spécifiques qui devraient être abordés concernent:
 - la sécurité en mer;
 - les activités alternatives génératrices de revenu;
 - le suivi, le contrôle et la surveillance (SCS);
 - la valeur ajoutée des activités après capture et l'accès aux marchés;
 - le développement de la technologie pour les pratiques de pêche responsable et après capture; et
 - la gestion des ressources transfrontalières.

L'atelier a considéré les différents types d'instrument international possibles suivants pour les pêches artisanales:

- directives internationales;
- cadre d'action; et
- annexe au Code de Conduite pour une pêche responsable de la FAO (le Code).

L'atelier a reconnu la valeur et l'acceptation mondiale du Code de Conduite pour une pêche responsable et s'est prononcé en faveur d'un instrument pour les pêches artisanales étroitement lié au Code. L'instrument devrait s'inspirer de ce qui existe déjà et utiliser un langage similaire à celui du Code.

En outre l'atelier a recommandé qu'il soit dûment tenu compte de ce qui suit dans le processus de développement d'un éventuel instrument ou programme d'assistance:

- Référence devrait être faite non seulement aux «États» mais aussi à d'autres parties prenantes, reconnaissant la responsabilité partagée en matière de viabilité de la ressource et de maintien des moyens d'existence.
- La notion de propriété locale, nationale et régionale devrait être assurée et la participation des organisations appropriées garantie.
- Les aspects de la mise en œuvre devraient déjà être considérés à l'étape de la conception, notamment le besoin de conseils techniques et de mécanismes d'appui. Le suivi des résultats devrait être effectué au moyen d'indicateurs d'impact précis et être partie intégrante des modalités de mise en œuvre.
- La nécessité d'adopter une perspective à long terme qui exige un engagement politique et des actifs disponibles durables devrait être reconnue.

Les défis que les programmes d'action pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire devront relever sont considérables. Des efforts concertés et des partenariats sont exigés à plusieurs niveaux et échelles (par exemple entre les donateurs et les gouvernements et communautés des pays partenaires et parmi les parties prenantes). Il est aussi vital de renforcer la notion de propriété nationale et locale conformément à la Déclaration de Paris et l'atelier a marqué un point dans le processus vers une approche intégrée de gouvernance et de développement des pêches artisanales.

CONTENTS

	Page
ABBREVIATIONS	viii
EXECUTIVE SUMMARY	x
INTRODUCTION	1
OPENING AND INTRODUCTORY SESSIONS	1
OVERVIEW PRESENTATIONS	2
Good practices in the governance of small-scale fisheries, with a focus on rights-based approaches	2
Good practices in applying the ecosystem approach to small-scale fisheries	3
Reducing vulnerability of fishing and fish farming communities to natural disasters and climate change	4
Gender and small-scale fisheries in Africa: considerations, issues and good practices	5
WORKING GROUP DISCUSSIONS – FIRST SESSION	6
Group 1: Good governance and rights-based approaches	6
Group 2: Application of the EAF	8
Group 3: DRM and CCA in the small-scale fisheries sector	9
Plenary observations and questions	10
THE HUMAN RIGHTS-BASED DEVELOPMENT FRAMEWORK	11
EXISTING INTERNATIONAL INSTRUMENTS	12
The right to adequate food	12
Instruments relevant to gender	13
STATEMENT BY CIVIL SOCIETY	14
WORKING GROUP DISCUSSIONS – SECOND SESSION	14
Group 1: Good governance and rights-based approaches	14
Group 2: Application of the EAF	15
Group 3: DRM and CCA in the small-scale fisheries sector	17
Plenary observations and questions	18
CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS	19

TABLE DES MATIÈRES

	Page
ACRONYMES	ix
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	xiii
INTRODUCTION	23
SÉANCE INAUGURALE ET INTRODUCTIVE	23
CONTEXTE GÉNÉRAL DES PRÉSENTATIONS	24
Bonnes pratiques de gouvernance des pêches artisanales centrées sur des approches fondées sur les droits	24
Bonnes pratiques d'application de l'approche écosystémique aux pêches artisanales	25
Réduction de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et de pisciculteurs aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques en Afrique	26
Parité hommes-femmes et pêches artisanales en Afrique: considérations, questions et bonnes pratiques	28
DISCUSSIONS DES GROUPES DE TRAVAIL – PREMIÈRE SESSION	29
Groupe 1: Bonne gouvernance et approches fondées sur les droits	29
Groupe 2: Application de l'AEP	31
Groupe 3: DRM et ACC dans le secteur des pêches artisanales	32
Observations et questions en séance plénière	34
CADRE DE DÉVELOPPEMENT FONDÉ SUR LES DROITS DE L'HOMME	35
INSTRUMENTS INTERNATIONAUX EXISTANTS	36
Le droit à une nourriture adéquate	36
Instruments pour assurer la parité des sexes	37
DÉCLARATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	38
DISCUSSIONS DES GROUPES DE TRAVAIL – DEUXIÈME SESSION	38
Groupe 1: Bonne gouvernance et approches fondées sur les droits	38
Groupe 2: Application de l'AEP	40
Groupe 3: DRM et ACC dans le secteur des pêches artisanales	41
Observations et questions en séance plénière	43
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	44

APPENDIXES/ANNEXES

	Page
1 List of participants/Liste des participants	47
2 Workshop agenda 2 Programme de l'atelier	54 55
3 Summary report of the regional strategic meeting, “Reducing vulnerability of fishing and fish farming communities to disasters and climate change impacts, Maputo, 11 October 2010	56
3 Rapport sommaire de la réunion stratégique sur le thème de la gestion du risque de catastrophe, Maputo, Mozambique, 11 octobre 2010	62